

Au conseil communal de Château-d'Oex

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 16/2023, « Demande de crédit pour l'achat d'un ballon à air chaud, d'une nacelle et d'une remorque de transport. »

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier le présent préavis s'est réunie le mardi 14 novembre à 20h30 en salle de conférence de l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex. Elle était composée de Mesdames Sylviane Clot, 1^{ère} membre, et Darcy Mottier Scheers et Messieurs David Clément, Patrice Rossier et Xavier Ecoffey, rapporteur. La Municipalité était représentée par Monsieur Maximilien Stauber, Municipal, en remplacement de Monsieur le Syndic Eric Grandjean qui était excusé. Madame la Municipale Nicole Schnegg avait également prévu de prendre part à cette séance mais elle n'a malheureusement pas pu se joindre à nous, étant retenue sur le terrain en cette soirée d'intempéries.

Suite aux salutations d'usage, la parole est directement donnée à Monsieur le Municipal Stauber qui nous présente brièvement la société SkyEvent SA.

Cette société a été fondée en 2000 et est à 66% en main communales. Elle est présidée par M. Maximilien Stauber, secondé par Mme Nicole Schnegg et deux autres membres. Elle occupe également une directrice à 60%, un chef pilote à 80% ainsi que plusieurs pilotes auxiliaires et récupérateurs. Elle possède quatre ballons, pouvant transporter entre deux et douze passagers.

Le Chiffre d'affaire annuel de SkyEvent SA est d'environ 350'000.- à 400'000.-.

Le manque à gagner suite au Covid s'est élevé à plus ou moins 200'000.-. Les années suivantes ont été très légèrement bénéficiaires. 2023 s'annonce bien.

Hormis le Capital action de départ, c'est la première fois que la commune est sollicitée pour un financement.

M. Stauber nous détaille ensuite l'objet du préavis.

Le plus gros ballon de cette société (9000 m3, 12 passagers) doit être remplacé, car il est vieillissant. Sur l'ensemble du ballon, seul les brûleurs pourront être récupérés.

Après réflexion, SkyEvent SA aimerait profiter de l'occasion pour acquérir un plus gros ballon, faisant 10'000 m3 et pouvant embarquer jusqu'à 14 passagers ou éventuellement 16 s'il y a des enfants. Ceci, afin d'avoir une plus grande marge financière par vol.

La remorque doit également être changée, l'ancienne n'étant pas adaptée aux dimensions du nouveau ballon et sa nacelle.

Pour ceci deux solutions de financement ont été envisagées. La première étant d'approcher un sponsor qui payerait le ballon et mettrait son logo sur l'enveloppe du ballon. La deuxième est de demander une aide à la commune et à PERET pour avoir un ballon tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Ces ballons participent grandement à la promotion de notre région, c'est pourquoi le choix s'est donc évidemment porté sur la deuxième option.

Questions, réponses :

Quel est l'équipement de la remorque ?

C'est une remorque spécialement équipée pour le transport de ballons, avec rampes, treuils et système de balancier pour qu'elle reste stable. La brouette à moteur de l'ancien ballon sera réutilisée.

Que va-t-on faire de l'ancienne enveloppe ?

Elle sera recyclée, une partie mise à disposition d'étudiants d'école d'art (ECAL) pour des projets et il y a l'envie de faire confectionner des objets qui pourraient être mis en vente à l'Espace Ballons.

Y a-t-il des synergies avec d'autres acteurs de la région ?

Oui, les passagers sont, s'ils le désirent, dirigés vers des restaurants, commerces ou musées de la région. Une offre, nuit d'hôtel/vol en ballon est un peu délicate, car les vols sont dépendants de la météo. Néanmoins, certains hôtels, notamment de Gstaad, adressent des clients à SkyEvent SA.

Suite à cette discussion, Monsieur le Municipal Sauber est remercié et libéré.

La commission, estimant à l'unanimité que ces ballons font partie intégrante du paysage de notre région et de sa promotion, vous encourage Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, à accepter ce préavis tel que présenté.

Le rapporteur, Xavier Ecoffey